

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy, tenue le mardi 20 novembre 2018 à 19 h 30 au local de la FADOQ du Centre communautaire, 1980 rue Bonin.

Mot de bienvenue

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 35. Il y a 15 personnes présentes à l'assemblée.

Lecture de l'avis de convocation

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru dans le Coup d'œil Municipal de Saint-Barthélemy de novembre et dans le bulletin municipal de Saint-Cuthbert du 19 octobre 2018. Des avis de convocation ont été placés dans les caisses populaires, les pharmacies et certains commerces de la région.

18.11.01 Lecture du projet de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Gérald Boisvert, appuyé de monsieur Claude Jean et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

18.11.02 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2018

Il est proposé par monsieur Denis Brizard, appuyé monsieur Guy Boisclair et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2018 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

Période de questions :

- 1) Pourquoi devons-nous payer des taxes aux gouvernements puisque la contribution est sur une base volontaire?
Monsieur Denis Brizard se propose pour refaire des appels au gouvernement concernant cette question.
- 2) À quoi sert la réserve?
Monsieur Denis Brizard explique que ce montant nous sert de fonds de roulement pour les dépenses courantes de la coopérative.
- 3) Pourquoi ne pas avoir un seul montant de contribution, par famille?
Monsieur Denis Brizard en fera un point de discussion lors d'un prochain conseil d'administration.

18.11.03 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 21 novembre 2017

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par monsieur Claude Jean, appuyé de madame Gertrude Boisvert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 novembre 2017 novembre tel que lu.

Bilan des activités du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de Santé de St-Barthélemy.

18.11.04 Nomination d'un vérificateur

Il est proposé par monsieur Denis Brizard, appuyé de madame Lise Croisetière et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de Santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

Période de questions

Est-ce que le médecin accepte des bénéficiaires sur la liste orpheline?

Madame Pauline Dauphin mentionne que présentement la clientèle du médecin est complète mais le médecin a déjà eu recours à cette liste et cela demeure une possibilité dans l'avenir.

Nomination d'un président et secrétaire d'élection

Mme Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 3 postes en nomination.

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection.

18.11.05 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection

Il est proposé par monsieur Gérald Boisvert et secondé de monsieur Rejean Sylvestre de nommer monsieur Claude Jean comme président d'élection et monsieur Denis Brizard comme secrétaire d'élection.

18.11.06 Mises en candidature :

Le président d'élection mentionne que s'il y a plus d'une personne qui accepte un même poste, il y aura élection. Seuls les membres de la Coopérative de services de Santé ont droit de vote.

Le président d'élection, monsieur Claude Jean, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **madame Pauline Dauphin**

Proposé : monsieur Gérald Boisvert
Secondé : monsieur Guy Boisclair
Acceptation : madame Dauphin accepte le poste.

Nom proposé : **Johanne Caron**
Proposé : monsieur Serge Paulin
Secondé : monsieur Gérald Boisvert
Acceptation : madame Caron accepte le poste.

Nom proposé : **monsieur Gérald Boisvert**
Proposé : madame Fernande Laferrière
Secondé : madame Pauline Dauphin
Acceptation : monsieur Gérald Boisvert accepte le poste.

Nomination de deux scrutateurs :

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

Élection des membres du conseil d'administration :

Le président d'élection, monsieur Claude Jean, déclare mesdames Pauline Dauphin, Johanne Caron et monsieur Gérald Boisvert, membres du conseil d'administration.

Puisque que se ne sont pas des nouveaux membres l'engagement solennel est déjà actif.

Questions diverses :

Aucune question.

18.11.07 Levée de l'assemblée :

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Gertrude Boisvert, secondé de madame Lise Croisetière et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.
Il est 20 h 30.

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

Johanne Caron, secrétaire